



**Projet Associatif
Association ORCASE
2026-2028**

L'histoire de l'association

L'association **ORCASE** est née d'une volonté commune de créer un modèle associatif innovant sur la question des violences de genre répondant à un besoin non couvert d'accueil et d'hébergement de femmes et personnes LGBTQIA+ discriminées et victimes de violences en raison de leur genre et/ou de leur orientation sexuelle.

L'association ORCASE est également animée d'une volonté de porter un modèle associatif horizontal, transversal et participatif initié par le collège de ses membres fondateurs.trices auquel est associé un collège de membres actif.ves.

Notre intention à travers la nomination de cette association repose sur la volonté de se situer hors des cases au sein desquelles trop souvent se trouvent des populations discriminées et stigmatisées, les femmes et les personnes LGBTQIA+. Par ailleurs cette volonté s'est inscrite par la détermination de cette association à travers l'acronyme suivant : **Osons Réinventer Collectivement un Accueil Sans Exclusion.**

Ou comment proposer collectivement à travers un modèle associatif horizontal, égalitaire et collectif, un accueil, un accompagnement et dans un devenir un hébergement, de femmes et personnes LGBTQIA+ discriminées et victimes de violences en raison de leur genre et/ou de leur orientation sexuelle.

Un cheminement réflexif commun

Dans un monde où le roi bat la reine dans un jeu de cartes, il est assez facile de transposer ce schéma sur le fonctionnement sociétal actuel et la domination du genre masculin. Le genre est une construction sociale qui permet au système patriarcal de persister. Les inégalités et discriminations liées au genre sont visibles dans les sphères publiques et privées (vie professionnelle, accès à la santé, accès au logement, activités sportives etc.).

Les sociétés hétéronormatives imposent une manière très spécifique de comprendre le rôle des hommes et des femmes. Chacun, chacune se construit au travers de nombreuses normes et stéréotypes auxquels il convient de se formater pour suivre le chemin du patriarcat et du pouvoir masculin.



La lutte contre les violences faites aux femmes s'est construite grâce à une prise de conscience de ces inégalités qui se traduisent par des discriminations et des violences : sexisme, violences conjugales, violences sexuelles.

Cependant, il est nécessaire de prendre en compte que les violences à l'encontre des personnes LGBTQIA+ sont souvent négligées lorsqu'on évoque les violences liées au genre. De plus, il est important de rappeler que les personnes LGBTQIA+ ont toujours soutenu et pris part aux luttes féministes, aussi loin que remonte l'histoire de ces luttes.

Pourtant il est aussi possible de voir le féminisme comme une lutte contre les violences sexistes, peu importe si elles s'appliquent aux femmes ou à n'importe quelle personne vivant des oppressions liées à son genre ou sa sexualité. En effet, le féminisme peut parfois se focaliser sur la vision biologique, c'est-à-dire la question du sexe assigné à la naissance. Or, en pensant ainsi, cela réduit le féminisme aux femmes cisgenres (se sentir du même genre que celui que l'on s'est vu attribuer à la naissance) et nie donc les oppressions vécues par les personnes transgenres et d'autant plus les femmes transgenres.

En définitive, prendre conscience que les discriminations sont souvent composées de plusieurs facteurs conjugués, c'est comprendre le concept d'intersectionnalité et c'est également comprendre l'importance de la convergence des luttes !

Le parcours professionnel et personnel des membres fondateur.trices de cette association a convergé vers des luttes communes et une volonté forte d'y répondre collectivement.

Les valeurs de l'association

Le Féminisme : ORCASE se définit comme une association militante et féministe intersectionnelle. Elle prône l'égalité des genres, la non discrimination et l'accueil inconditionnel de toute personne concernée par une forme de violence liée à son identité de genre et/ou à son orientation sexuelle.

L'Adelphité exprime l'idée d'une relation fondée sur l'égalité, l'entraide et la reconnaissance mutuelle entre toutes les personnes, indépendamment de leur genre, de leur origine ou de leur identité. Ce choix a été fait afin de permettre un terme plus inclusif et plus neutre que "la fraternité" et "la sororité".

L'Égalité vise à proposer un accompagnement et un accueil inconditionnel proposé par l'association à toute personne victime de violences et/ou de discrimination lié à son genre ou à son orientation sexuelle.



L'Équité : l'ensemble des membres de l'association propose une adaptabilité de l'accompagnement et des ressources mises à disposition au regard de l'altérité de chacun.e et refuse de fait l'essentialisme des violences et des discriminations dont sont victimes les personnes accueillies.

L'Inclusion vise à veiller à ce que toutes les personnes accueillies aient le même accès à tous les aspects de la société et bénéficient des mêmes possibilités pour pleinement y participer.

La Solidarité se définit au sein de l'association comme le principe fondateur et indéfectible de l'action sociale, permettant ainsi d'inscrire une obligation de moyens pour parvenir à un but commun partagé avec la personne accompagnée.

La non discrimination se définit comme un accueil inconditionnel dans les limites posées par l'association et ce dans le respect et la prise en compte des parcours et des profils des personnes accueillies. Accéder de manière égale et équitable au même service.

Notre vision associative

Le mode de gouvernance de l'association ORCASE a été pensé parallèlement aux objectifs. Le collectif a pensé le modèle en comparant des associations existantes et en pensant l'égalité de réflexions, de décisions et d'actions mais aussi l'accompagnement du public comme premières bases fondamentales.

- Un modèle horizontal avec une gouvernance partagée
- La valorisation du rôle individuel (représentant.e légal, trésorier.e, secrétaire)
- L'engagement des membres
- L'organisation du fonctionnement d'un collectif
- La création de plusieurs collèges : un collège des membres fondateur.trices et un collège de membres actif.ves.

Deux collèges constituent la gouvernance de l'association et portent collectivement une vision commune de son objet.

Les membres fondateur.trices : ces membres, au nombre de sept, ont constitué cette association collégalement avec pour objet de réinventer un autre modèle associatif tant dans son mode de fonctionnement que dans les valeurs qui s'y attachent.

Les membres fondateur.trices sont : Anne-Solène Dupont, Cécile Reverdy, Céline Denis Ramirez Arias, Céline Roussel, Delphine Beauvais, Justine Olivereau, Mael Hiliquin.



Les membres actifs : ces membres adhèrent à l'objet social, aux valeurs de l'association et aux statuts de l'association. Ces derniers sont signataires de la charte d'engagement.

Ils.elles peuvent être consulté.es pour toutes les décisions de l'association via une voix par membre à titre consultatif et non délibératif lors de toute instance décidée par les membres fondateurs.trices et à minima lors de l'Assemblée Générale annuelle.

Notre association s'inscrit dans les concepts suivants :

- **La bienveillance** : l'association s'engage au respect de toute personne, de ses besoins, de ses demandes et de ses choix qu'elle soit accompagnée, salariée ou bénévole, qu'elle se situe au cœur de l'organisation ou au sein de la gouvernance..
- **La bientraitance** : La bientraitance est une démarche collective pour identifier le meilleur accompagnement possible.
Pour cela l'association veillera à permettre à la personne d'être co-auteurice de son parcours et de développer la qualité du lien entre cette dernière et l'équipe de professionnel.les.
- **Le respect et la dignité** de chacun.e tant auprès des personnes accompagnées, que des professionnel.les ou des membres de la gouvernance.
- **L'engagement militant** prenant racine dans une lutte sociale. Nous existons car nos combats sont politiques et s'inscrivent dans une lutte sociale, politique, humaine.
- **Une réponse collective** à un manque, un déséquilibre, un isolement, des actes de discriminations et une inégalité structurelle.

Il est convenu d'un modèle associatif alternatif, pensé dans la volonté de s'affranchir des modèles hiérarchiques verticaux traditionnels. La gouvernance se veut horizontale, partagée et sans notion de pouvoir pris par une personne dont les autres dépendraient. La direction qui lui est donnée est d'être au service du projet et des salarié.es et non l'inverse.

Les fonctions de chaque membre fondateur.trice sont pensées sous forme de mandats, et ces fonctions ne confèrent pas aux personnes qui les prennent une place spécifique ou prépondérante dans les chemins décisionnels.

Les décisions seront prises collectivement et la volonté que les personnes accompagnées et que les salarié.es soient consulté.es et puissent avoir voix au chapitre sur un maximum de sujets est centrale. Cette manière de penser la responsabilité de chaque membre pose un



principe d'engagement fort vis-à-vis des autres membres, de ses propres missions, du projet et de ses valeurs.

De même que la qualité de vie au travail avec le postulat suivant : prendre soin des salarié.es (conditions de travail, prise en considération, consultation), c'est prendre soin des personnes accompagnées.

Publics accueillis

L'association ORCASE s'adresse à toutes femmes et personnes LGBTQIA+ discriminées et victimes de violences en raison de leur genre et/ou de leur orientation sexuelle.

ORCASE s'adresse à toute personne majeure mais considérera toute personne mineure franchissant le seuil de l'association. Une écoute active et bienveillante sera alors proposée avant une orientation vers un dispositif ou structure spécialement dédiée aux personnes mineures (centre social, maison de quartier, association spécialisée, mission locale, service du Département...).

Nos orientations stratégiques pour 2026-2028

- **Inscription au sein d'un réseau partenarial**
- **Création d'un accueil inconditionnel** à destination des femmes et personnes LGBTQIA+ discriminées et victimes de violences en raison de leur genre et/ou de leur orientation sexuelle.
- **Création de places d'hébergement** en petit collectif et/ou en diffus à destination des femmes et personnes LGBTQIA+ discriminées et victimes de violences en raison de leur genre et/ou de leur orientation sexuelle.
- **Sensibilisation et formations** à destination de partenaires, élu.es, entreprises ...
- **Développement et stabilisation du modèle économique** et des ressources humaines de l'association ORCASE
- **Construction d'instance représentative et de consultation des personnes accompagnées par l'association**



Mise en oeuvre des axes stratégiques

Inscription au sein d'un réseau partenarial

- Identification d'acteur.trices généralistes et spécialisé.es
- Rencontre auprès d'acteur.trices généralistes et spécialisés
- Conventonnement et réévaluation

Création d'un accueil inconditionnel

- Définition d'un lieu reflétant les valeurs et les orientations de l'association en terme d'accueil, de prestations, d'organisation
- Mise en lien avec les acteur.trices du territoire
- Recherche d'un lieu permettant un accueil inconditionnel de femmes et personnes LGBTQIA+ fonctionnel, sécurisé, sécurisant, accessible
- Installation, équipement du lieu
- Identification du lieu par une stratégie de communication développée et adaptée aux personnes accompagnées
- Ouverture de la structure
- Mise en place de permanences adaptées

Création de places d'hébergement

- Définition d'un lieu reflétant les valeurs et les orientations de l'association en termes d'hébergement
- Mise en lien avec les acteur.trices du territoire, les bailleurs privés et publics
- Recherche d'un lieu ou de lieux permettant un hébergement fonctionnel, sécurisé, sécurisant, accessible
- Installation, équipement du lieu ou des lieux
- Identification du lieu ou des lieux par une stratégie de communication développée et adaptée aux personnes accompagnées
- Ouverture des places d'hébergement



Sensibilisation et formations

- Développement d'une politique de sensibilisation et de formations en interne et en externe
- Diagnostic de l'existant sur les sujets ciblés par l'association et sur le territoire
- Adaptabilité de l'offre de formation au regard de l'existant, des demandes et besoins identifiés.
- Création d'outils et de contenus adaptés
- Développement d'une stratégie de communication en lien avec l'offre de formation proposée
- Veille sociale et professionnelle

Développement et stabilisation du modèle économique et des ressources humaines

- Recherches de financements et réponses aux : subventions, AAP, AMI, fondations, mécénat, dons...
- Développement de notre politique RH en lien avec le développement de l'activité
- Développement d'une politique de qualité de vie au travail et de prévention des risques psychosociaux

Construction d'instance représentative et de consultation des personnes accompagnées par l'association

- Création d'une instance à destination des personnes accompagnées

Evaluation (de notre projet associatif)

Ce projet associatif est écrit pour une durée de 3 années et sera évalué 6 mois avant réécriture.

Cette évaluation et réécriture seront réalisées avec consultation des différent.es membres, salarié.es, personnes accompagnées, partenaires... selon les instances d'échanges et de travail adaptées.

Projet validé à l'unanimité lors du Conseil d'administration du 22 avril 2026